

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

Nous espérons que toutes les chambres de commerce du Bas-Canada vont imiter l'exemple de St. Jean et de St. Hyacinthe, en envoyant des délégués à la grande convention commerciale qui doit avoir lieu dans quelques jours, et qu'elles auront soin de choisir, autant que possible, des hommes d'industrie, des hommes qui connaissent la question de tarif. En fait d'industrie, définons-nous un peu des marchands importateurs intéressés, comme les manufacturiers anglais, à empêcher l'établissement des manufactures en ce pays.

"Ce n'est pas la protection, c'est un marché qu'il nous faut," dit, dans le *Négociant*, un marchand qui signe "Dry Goods." Il n'avait pas besoin de dire qui il était, il était facile de le deviner.

Il y a deux moyens, pour un jeune pays, de développer l'industrie, la protection contre les manufactures étrangères qui peuvent fabriquer à bien meilleur marché que les siennes, et un marché où il puisse écouler ses produits en grande quantité. Quand on peut avoir les deux moyens à la fois, tant mieux! Mais parce qu'on ne peut avoir le plus, est-ce une raison pour ne pas avoir le moins? Parce qu'on aurait cent manufactures de plus, si on avait la réciprocité avec les Etats-Unis, est-ce qu'il n'est pas bon d'essayer à en avoir 50 au moyen de la protection? Parce que le développement entier de nos manufactures demande le marché des Etats-Unis, ne devons-nous pas au moins chercher à produire ce que nous allons chercher en Angleterre? Lorsqu'un homme ne peut faire cent mille louis, refuse-t-il d'en faire cinquante mille?

D'ailleurs, vous pensez que nous ne pouvons nous passer du marché américain, savez-vous quand nous l'aurons ce marché, quand nous aurons les lois et les relations commerciales dont nous avons besoin pour développer notre industrie? En bien! ce sera, lorsque vous aurez créé dans le pays l'intérêt industriel, lorsque vous aurez encouragé, par la protection, les capitalistes à établir des manufactures. Vous craignez l'encombrement des produits, faute de marché, soyez tranquilles, lorsque le marché intérieur ne suffira plus, ces messieurs se le feront vite ouvrir votre marché américain. D'après le raisonnement de certaines personnes, nous n'aurions jamais de manufactures, parce que nous ne voudrions jamais commencer par le commencement, nous serions dans la position de ces hommes qui passent leur vie à désirer des millions et qui ne travaillent jamais à gagner le premier dollar.

L. O. DAVID.

Le corps de musique organisé par M. Baribault a été salué, dans l'après-midi du premier jour de l'an, plusieurs citoyens qui lui sont venus en aide, dans le cours de l'année. On sait que ce corps de musique porte un costume qui a été fort remarqué, chaque fois qu'il a paru en public. Les dépenses considérables causées par l'achat des instruments et de ces brillants uniformes sont considérables, mais nous espérons que ce joli corps de musique trouvera les moyens de se tirer d'affaire; il mérite de vivre, car il contribuera beaucoup à relever l'éclat de nos fêtes publiques et fera honneur aux Canadiens.

Nous sommes priés d'offrir, en leur nom, les plus sincères remerciements à ceux qui leur sont venus en aide.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Des enfants qui jouaient, le premier jour de l'an, sur la rue des Communes, à Montréal, trouvèrent, à moitié enseveli sous la neige, un vieillard qui avait coutume de vendre des journaux dans la rue.

Le nommé Michaud qu'on soupçonnait d'avoir empoisonné sa femme, il y a quelque temps, à Québec, a été envoyé en prison en attendant qu'il subisse son procès, l'enquête préliminaire lui ayant été défavorable.

Dans la nuit du premier jour de l'an, le feu a détruit le magasin de nouveautés de MM. Nelson & Wood, sur la rue St. Pierre, ainsi que la manufacture de chaussures de MM. Ames, Millard. Les pertes sont considérables.

La conduite des hommes de la Brigade du feu mérite les meilleures éloges, ils sont restés sur le théâtre de l'incendie depuis 5 hrs. et demie jusqu'à 7 heures du matin, travaillant sans relâche malgré le froid intense, et la glace qui les recouvrait des pieds à la tête.

600 personnes employées dans ces deux établissements se trouvent en ce moment sans emploi.

Le *Mercury* enregistre une des nombreuses rumeurs de combinaisons ministérielles qui courent en ce moment. D'après cette rumeur, M. Chauveau deviendrait lieutenant-gouverneur; M. Blanchet, orateur des Communes; M. Irvine, procureur-général, M. Chapleau, solliciteur-général, et M. Ouimet, juge.

Une autre combinaison qui a cours est celle-ci: M. Chauveau, orateur des Communes; M. Starnes, lieutenant-gouverneur (le lieutenant-gouverneur devant cette fois être pris à Montréal); M. Blanchet, premier ministre; M. Irvine, procureur-général; M. Chapleau, solliciteur-général.

D'après une troisième rumeur, M. Chauveau succéderait à M. Chapais, M. Irvine à M. Chauveau, M. Starnes à M. Robertson et M. Coursol à M. Ouimet.

Le plus riche héritier des Etats-Unis est le jeune Stevens, de Hoboken.

Il n'est âgé que de 17 ans et à sa majorité sa fortune s'élèvera au moins au chiffre fabuleux de \$40,000,000.

Le correspondant de Paris, du *Post* de Boston, dit que l'Albanais dans les *Huguenots*, a eu un succès encore plus éclatant que Patti.

Le baron James de Rothschild a consacré dans son testament l'intérêt d'un million de francs pour venir en aide, tous les ans, aux pauvres familles de Paris, qui sont incapables de payer leur loyer.

VARIÉTÉS.

Ernest Brenan, dans son "Apo alypse," prétend que Néron était l'Antechrist. Un correspondant de Rome est d'avis que l'Antechrist n'est autre que Renan lui-même.

Un infâme attentat a été commis, il y a quelques semaines, à Marimo en Sicile, contre l'archevêque de Palerme, Mgr. Celesia qui s'était rendu dans ce pays pour visiter les églises. Vers deux heures du matin, des coups de fusil ont été tirés dans la direction de la chambre à coucher de Sa Grandeur. Heureusement les balles, en perçant les volets de la fenêtre sont allés s'enfoncer dans le mur à peu de centimètres du chevet de son lit, et n'ont pas atteint la victime désignée. On ne sait quel a été le mobile de cet odieux attentat; mais on a lieu de supposer que la secte ennemie de Dieu et de la société n'y est pas étrangère.

Depuis longtemps Mgr. Celesia est en butte aux attaques du parti libéral.

On vient de mettre sur une tombe du cimetière Montmartre l'inscription suivante: "Oh, mon cher Henri, viens me rejoindre aussitôt que tu pourras le faire sans trop te déranger."

AVIS AUX DANSEURS.—Un chineux français vient de jeter l'épouvante parmi les amis de la danse. Il prétend que la plupart des robes de bal sont couvertes de picrate de potasse et que, par conséquent, elles sont explosives, en sorte que danseurs et danseuses sont exposés à sauter au moment où ils s'y attendent le moins. Les dames qui voudront danser seront obligées avant longtemps d'avoir des robes, patentées et garanties non explosives, si non pas un homme prudent ne voudra s'approcher d'elles.

Les amateurs d'huîtres apprendront, avec plaisir, qu'un jeune homme de Caraquette a découvert un instrument, au moyen duquel on peut ouvrir cinq à six cents huîtres dans l'espace de cinq minutes. Les gourmets devraient présenter une adresse de remerciements à ce jeune homme.

DÉSÉPOIR PATRIOTIQUE.—Un Alsacien, qui habite Rennes, dit le *Journal d'Ille-et-Vilaine*, veut bien nous communiquer une lettre qu'il vient de recevoir de Colmar (Haut-Rhin.) Cette lettre contient le récit d'un acte de désespoir patriotique qui est de nature à nous prouver combien est grand l'attachement de l'Alsace pour la mère-patrie:

... Charles Weber était le seul conscrit valide qui fût resté au pays, parce que son père n'avait pas voulu opter pour lui. Au moment de se présenter devant le conseil de révision prussien, il sortit un revolver de sa poche, et, s'adressant aux officiers allemands:

"Plutôt que de servir la Prusse, dit-il, je préfère me tuer!" Au même moment, une détonation se faisait entendre; le malheureux Weber s'était fait sauter la cervelle, et son cadavre venait tomber aux pieds des membres du conseil de révision, saisi d'épouvante en présence d'une pareille détermination accomplie avec tant de sang-froid.

Le père de Weber est presque fou de désespoir et de douleur... Beaucoup de personnes approuvent la conduite de ce jeune homme.

Et maintenant les Allemands espèrent-ils jamais prussifier l'Alsace? En présence d'un tel exemple de patriotisme, il nous est permis de répondre non!

LES SENSATIONS D'UN HOMME GELÉ.

Le docteur Milan a été, en voyageant dans l'Ohio pendant l'hiver dernier, surpris par un froid intense et gelé presque au point de mourir. Voici comme il raconte ce qu'il a éprouvé:

"Après avoir parcouru quelques kilomètres, j'éprouvai aux pieds un froid très-vif. Je les frappai pendant quelque temps contre le fond de la voiture, et je crus les avoir complètement réchauffés, parce que je n'éprouvais plus aucune sensation de froid; mais je devins pesant et assoupi comme un homme ivre. Je ne pensais plus à rien. C'est à ce point, je crois, que commença la congélation, et quoique je dusse le savoir, je me trouvais dans un état si confortable, que je n'examinai pas ma situation. A cinq kilomètres plus loin, le vent emporta mon chapeau, mais j'avais tellement hâte d'arriver à Paris (Ohio) que je ne m'arrêtai pas pour chercher à le reprendre. Un peu plus loin les rênes m'échappèrent, et comme je ne pensais plus à conduire, mon cheval quitta l'accotement de la route et vint accrocher un monceau de pierres. Voulu reprendre les guides, je m'aperçus que je n'avais plus l'usage de ma main droite; et que je ne pouvais plus me servir que de la gauche. Je descendis alors et pris le cheval par le mors et je cherchai à dégager la voiture; mais je me sentis si assoupi que je ne pus résister à l'envie de dormir et que je me couchai sur les pierres à côté du cheval.

"Je dormis ainsi pendant un ou deux quarts d'heure peut-être, après lesquels je fus aperçu et éveillé par un jeune maître. Je n'avais plus alors conscience du danger de ma position. A mon arrivée à Paris, on me mit les pieds dans l'eau froide, ce qui les rétablit complètement, je pense, car je ne souffre pas; ma main gauche paraît aussi presque sauvée; mais la droite a été gravement gelée, et je crains de perdre trois et peut-être quatre doigts. Hier au soir, je n'étais pas en état de donner quelques détails, mais ce matin je me rappelle les moindres incidents.—(*Cincinnati Enquirer*).

Un jeune homme de vingt ans s'étant marié, le premier jour de l'an à New-York, contre la volonté de ses parents, ceux-ci l'ont fait arrêter, immédiatement après son mariage; et l'ont fait enfermer dans une maison de refuge, comme enfant incorrigible. La jeune femme entreprit de délivrer son mari et réussit en effet à le faire sortir. Si on faisait enfermer dans le Bas-Canada tous les jeunes gens qui se marient ou veulent se marier, il n'y aurait pas assez de prisons et de maisons de refuge.

L'Assemblée Nationale de France a décidé, comme on sait de rendre à la famille d'Orléans les biens dont l'Empire les avait dépossédés. Ces biens sont de 30 à 40 millions de francs, à partager en huit parts savoir: 10. une part, entre le Comte de Paris et le Duc de Chartres, comme héritiers de leur père, le Duc d'Orléans; 20. le Duc de Nemours; 30. le Prince de Joinville; 40. le Duc de Montpensier; 50. le Duc d'Aumale; 60. part à diviser entre le roi des Belges, le Comte de Flandre, la Princesse Charlotte, ex-impératrice du Mexique, en leur qualité d'héritiers de leur mère, la Princesse Louise d'Orléans; 70. le Prince Philippe de Wurtemberg, comme héritier de sa mère la Princesse Marie d'Orléans; et 80. la Princesse de Saxe-Cobourg, née Princesse Clémentine d'Orléans. Les descendants de Louis Philippe sont, à l'heure qu'il est, au nombre de 52.

En Pologne on punissait les calomnieux d'une manière aussi bizarre qu'infamante. Le calomnieux convaincu, doit, en plein sénat, se coucher à terre sous la stalle de celui dont il a attaqué l'honneur, et dire à haute voix, qu'en répandant contre lui des bruits injurieux, il a menti comme un chien. Cette confession publique achevée, il faut qu'à trois diverses fois, il imite la voix d'un chien qui aboie.

Cette peine des calomnieux est encore en usage en Pologne.

Les peines des femmes viennent ordinairement du cœur; celles des hommes n'ont souvent pour principe que la vanité et l'ambition.

On doit redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en est pas le principe, ou quand on ne peut estimer la main dont ils viennent.

Si l'on en croit La Loubère, il y a une peine usitée à Siam, qui est assez singulière. "Le patient, dit ce voyageur, est dans une fosse pour être plus bas que terre; et cette fosse n'a point toujours de la largeur, mais souvent elle est tout-à-fait étroite, et le coupable y est, à proprement parler, enfoui jusqu'aux épaules. Là, pour une plus grande honte, ils lui font donner des soufflets ou des coups sur la tête, ou seulement ils lui font passer la main par-dessus la tête, outrages estimés très-grands, surtout si on les reçoit de la main des femmes."

Ce qu'il y a de plus particulier, c'est que des soufflets, des coups sur la tête, soient plutôt un outrage à Siam, quand ce sont des femmes qui les donnent, que quand ce sont des hommes; en France, en Espagne, où l'on est si délicat sur l'honneur, on pense très-différemment: des soufflets reçus de la main d'une femme, ne sont que des coups; donnés par un homme, ils sont un outrage; que les lois punissent sévèrement, et qu'un préjugé, peut-être plus excusable qu'on ne pense, croit ne pouvoir être effacé que par le sang de l'offenseur.

On avait apparemment à Lacédémone la même idée que l'on a à Siam des coups donnés sur le visage par la main des femmes, car ils y étaient une peine publique du célibat volontaire. Athènes rapporte qu'à certain jour de l'année, les hommes qui fuyaient le mariage étaient obligés de se rendre devant l'autel de Diane; là, les femmes les accablaient de soufflets, afin que le désir d'éviter cette honte les obligât à se soumettre à des nœuds honorables et utiles à la république.

LE SPECTRE PROPHÈTE OU LA MORT DU DUC DE BUCKINGHAM.

(Dix-septième siècle.)

Le duc de Buckingham, au plus haut degré de puissance et de gloire ou l'ambition d'un sujet puisse s'élever, n'usa pas toujours assez bien de sa fortune pour éviter les deux écueils ordinaires des favoris: la haine du peuple et la jalousie des grands. Quelques mois avant sa mort, un vieux gentilhomme nommé William Parker, ancien ami de sa maison, mais retiré à la campagne où il passait sa vieillesse dans l'éloignement de la cour et des affaires, étant seul dans sa chambre en plein jour, et bien disposé de corps et d'esprit, aperçut tout d'un coup la figure du vieux Sir Georges Villiers, père du duc, et qui était mort depuis longtemps. Il prit d'abord ce spectre pour une illusion de ses sens; mais s'étant levé de sa chaise, ses oreilles, d'accord avec ses yeux, lui firent entendre la voix de son vieil ami qui le pria d'arrêter: "Monsieur Parker, lui dit-il, vous me reconnaissez. Je sais que vous avez eu de l'affection pour moi, et que vous l'avez conservée à mon fils Georges. Au nom de Dieu, rendez ce service à ce pauvre insensé qui court volontairement à sa ruine. Allez le voir. Dites-lui de ma part que s'il ne change de desseins et de conduite, il est menacé d'un châtiment plus terrible et plus prompt qu'il ne pense." M. Parker, un peu revenu de sa première surprise, n'osa refuser tout à fait cette commission, mais il tâcha de s'en défendre par toutes les objections qui peuvent se présenter à un homme de bon sens. Le fantôme se leva, et l'ayant pressé d'engager sa parole, il disparut après l'avoir obtenue.

Cependant Parker, demeuré seul, considéra plus attentivement les difficultés de l'entreprise; sa vieillesse, le caractère du duc, et la seule nouveauté de sa commission, lui firent craindre d'être rejeté avec mépris. Il laissa passer ainsi quelque temps sans s'arrêter à rien de certain, mais l'impatience fantôme revint à la charge, et joignit la menace aux prières. Enfin, la crainte força la répugnance de Parker. Il obéit, après avoir pris néanmoins le conseil de quelques personnes vertueuses qui, sans rien décider sur une aventure si extraordinaire, l'excitèrent à le pousser à bout, par la seule raison qu'elle pouvait être utile au duc.

L'avis du bon Parker ne fut point regardé comme une offense, mais on crut faire grâce à sa vieillesse en le traitant de folie. Il revint de la cour fort mortifié des railleries du duc. A peine était-il rentré dans son appartement que le fantôme se fit revoir. Il se plaignit d'avoir apparemment de l'endurcissement de son fils; ensuite, tirant un poignard de sa robe: "Allez, dit-il à Parker, allez dire à l'ingrat que vous avez vu l'instrument de sa mort, et de peur qu'il ne soit encore assez fou pour vous accuser de l'être vous-même, découvrez-lui ce que je vais vous apprendre, et qui n'est connu au monde que de lui." Il lui révéla là-dessus un des plus intimes secrets du duc. Parker devint plus hardi avec une si bonne marque de sa mission. Il retourna à la cour et s'expliqua avec beaucoup de fermeté. Le duc fut frappé de le voir instruit de son secret; mais après avoir paru quelques instants rêveur, il reprit le ton de la raillerie et conseilla à son prophète de s'adresser à quelque médecin habile qui fût capable de lui guérir le cerveau. Quelques semaines s'écoulèrent pendant lesquelles il ne le vit jamais sans essayer quelques railleries sur les visions; il n'y répondait jamais que par des vœux ardents pour sa prospérité. Avant la fin du mois, le duc fut assassiné par Felton.—*L'Interne magique*.

ELLES EXCELLENT.—Les Plantes végétales Indiennes du Dr. Josephus, maintenant supérieurement recouvertes de sucre, ne peuvent pas être surpassées comme médicaments de famille pour usage général.

La Pilule contient les propriétés actives de la Mandragore et de la Dent-de-lion, aussi bien que l'Extrait composé de Coloquinte et l'Extrait de la Jusquiame. Faites-en l'essai pour votre propre satisfaction. Une boîte contient à peu près 28 pilules, et chaque pilule est une dose suffisante pour un adulte dans les cas ordinaires. Faites-en l'essai. 3-1 d

Les annonces de mariage, mariages, ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

A St. Philippe, le 1er janvier courant, la dame de Z. Mayrand, Eccl. N.P., a eu de "L'Opinion Publique," une fille.